Le Prairiquois, Juin 2011 • Volume 37 Numéro 2

Bulletin d'informations de la Ville de **Notre-Dame-des-Prairies**

Le Prairiquois

À la mesure des familles!

Chalut AUTO
JOLIETTE
Alain Chalut, président

250, boul. Barrette, Joliette (Québec) J6E 6J5
Tél. : 450 756-1638 | Mtl. : 514 861-4859
Fax : 450 755-2913 | www.chalutauto.com

GM Canada
CHEVROLET Cadillac CORVETTE
BUICK GMC VOLVO

Le Prairiquois
Juin 2011 • Volume 37 Numéro 2

Sommaire

Mot du maire	2
L'économie de l'eau potable	4
Fermeture des bureaux	4
Concours Notre-Dame-des-Prairies en fleur 2011	5
Les Fleurons du Québec	6
Des conseils pour une pelouse durable	7
Stages internationaux pour les 18-35 ans	10
Bibliothèque Notre-Dame-des-Prairies	11
Les jeudis Musik'eau	12
Terrains de baseball	13
Piscine municipale et jeux d'eau	13
Programmation des loisirs - Été 2011	14
Babillard des organismes	15
Numéros importants	22

Hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies

225 boulevard Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies, QC J6E 1E7

Téléphone: 450.759.7741
Télécopieur: 450.759.6255

Site Web : www.notre-dame-des-prairies.org
Courriel : prairies@notre-dame-des-prairies.org

Heures d'ouverture des bureaux :

Du lundi au mercredi :
de 8 h 30 à 12 h • 13 h à 16 h 30

Jeudi :
de 8 h 30 à 12 h • 13 h à 17 h 30

Vendredi :
8 h 30 à 12 h

Séances du conseil :

Le premier lundi de juillet, les troisièmes d'août et de septembre, à 20 h.

Écrit en collaboration :

Révision, correction et mise en page :
Service du secrétariat

Distribution gratuite dans tous les foyers dès sa publication.

Mot du **maire**

Chers Prairiquois,
Chères Prairiquoises,

Malgré un printemps capricieux, nous voilà déjà à l'aube de la saison estivale et c'est le moment pour moi de m'adresser à vous afin de vous faire part des projets et activités qui se dérouleront à Notre-Dame-des-Prairies dans les mois qui viennent.

Je voudrais d'abord vous remercier pour votre participation exceptionnelle au sondage visant à identifier les conditions favorables afin de permettre la réalisation d'un projet de construction d'une résidence pour personnes âgées avec des services de soutien communautaire. C'est tout près de 500 personnes qui ont répondu à l'appel en complétant le questionnaire. Le Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière (GALOP) est à colliger toutes les réponses, et en connaissant les réels besoins de la population, nous pourrons mieux élaborer notre projet et préparer la demande d'aide financière à déposer à la Société d'Habitation du Québec. C'est un dossier à suivre et dès qu'il y aura de nouveaux développements à ce sujet, nous vous en ferons part.

Depuis l'ouverture de la nouvelle bibliothèque en 2009, nous constatons que la modernisation de ce service de proximité connaît un franc succès. En terme de statistiques, nous enregistrons à l'heure actuelle 3 463 abonnés et nous avons compté pour l'année 2010, 33 479 entrées. Notre collection locale compte près de 27 989 livres, documents, revues, CD et, en complément à notre collection les utilisateurs peuvent accéder au catalogue de prêt d'une centaine de bibliothèques québécoises, dont la Bibliothèque et Archives nationales du Québec. C'est donc près de 40 % de la population qui est inscrite à la bibliothèque et qui bénéficie de ce service de proximité et nous en sommes très fiers.

Au niveau de la sécurité routière, le conseil municipal a voulu favoriser la mise en place de mesures visant à améliorer la problématique de vitesse élevée des véhicules circulant sur notre territoire. À cet égard, un règlement a été adopté pour abaisser la limite de vitesse de circulation à 40 km/h sur l'ensemble des chemins publics du territoire de Notre-Dame-des-Prairies, à l'exception de certaines rues. Avant d'entrer en vigueur, ce règlement doit être transmis au ministre des Transports du Québec accompagné d'un plan de signalisation et d'un plan d'information décrivant les activités prévues pour sa diffusion auprès de la population. Sans avis de désaveu du ministre des Transports, notre règlement sera en application au début de l'automne prochain. Nous mettrons tout en œuvre pour vous faire connaître les nouvelles dispositions relatives à la vitesse de circulation à Notre-Dame-des-Prairies. Un avis dans les journaux, une brochure explicative ainsi qu'une signalisation adéquate vous permettront de vous familiariser avec les nouvelles mesures qui viennent appuyer les efforts que nous déployons depuis quelques années pour accroître la sécurité des usagers de la route, des cyclistes et des piétons. Je vous invite à ne pas attendre l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation et à prendre de nouvelles habitudes dès maintenant, en réduisant votre vitesse de circulation à 40 km/h.

Au chapitre de la réfection de nos infrastructures, nous avons reçu confirmation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que la programmation des travaux déposée par le conseil municipal avait été acceptée pour les années 2011 à 2013. Ainsi, en 2011, les rues Robert et Chalut ainsi que la rue Curé-Rondeau (section entre Gauthier à 1re Avenue) feront l'objet de travaux de réfection d'aqueduc, d'égout et de voirie. De plus, une réhabilitation du réseau d'eau potable est prévue sur l'avenue des Sapins (section entre des Bouleaux à des Cèdres). Nous procéderons également à des travaux de canalisation de fossés et de pavage sur l'avenue Pierre (section entre Chevrette et Robillard). Nous verrons aussi à finaliser les travaux de structure des rues Denis, des Pins et de la Rivière, entrepris à l'automne dernier dans le cadre du projet de municipalisation des rues du Domaine Asselin. Comme toujours, nous tenterons le plus possible de réduire les inconvénients occasionnés par les différents chantiers et nous remercions la po-

pulation pour sa collaboration et sa patience. D'autres travaux pourront s'ajouter au calendrier en cours de saison.

Fort du succès remporté l'an dernier, le conseil municipal est heureux de renouveler l'expérience « Un vélo, une ville », et d'offrir à la population, particulièrement aux aînés et aux personnes à mobilité réduite, un moyen de se déplacer à l'intérieur de la municipalité dans un véhicule 100 % écologique et hautement sécuritaire. Un service gratuit, *à la mesure des Familles!*

En terme d'environnement, le conseil municipal est fier d'annoncer la mise en place de deux nouveaux programmes visant l'économie de l'eau potable. Le premier vise à encourager les Prairiquois et Prairiquoises à réutiliser l'eau de pluie en faisant l'acquisition d'un récupérateur *Éco-Pluie*. Le deuxième concerne le remplacement d'une toilette standard par une toilette à faible débit. Ces mesures sont mises en place dans une perspective de développement durable et de protection de l'environnement. Nous vous invitons à prendre connaissance des critères d'admissibilité des deux programmes en consultant le présent Prairiquois ou le site web de la ville.

La saison estivale vous permettra de profiter pleinement des nouvelles installations récréatives au parc des Champs-Élysées. En effet, nous sommes à mettre la touche finale aux aménagements de ce site exceptionnel situé à proximité de la rivière l'Assomption. Cet investissement représente pour le conseil municipal un pas de plus dans la promotion du sport et du loisir pour toute la famille. J'invite toute la population à venir bouger en plein air dans ce décor enchanteur. Nous vous y accueillerons en musique les 11, 18 et 25 août prochains, lors des concerts *Les Jeudis Musik'eau* qui reviennent en force pour une 4e édition. Surveillez la programmation qui saura sûrement vous plaire par ses styles musicaux variés d'artistes de la région. Et c'est gratuit!

En terminant, je souhaite à tous et à toutes de belles vacances d'été. Profitez du soleil et de la chaleur pour sillonner nos parcs, espaces verts et passerelles inter rives. Le conseil municipal vous invite également à prendre part à notre rassemblement familial annuel de la Fête Nationale le 23 juin prochain.

Alain Larue, maire

Informations ***municipales***

Le triporteur est de retour
à Notre-Dame-des-Prairies

L'activité « Un vélo, une ville » reprend du service pour une deuxième année consécutive. En effet, fort de l'expérience vécue en 2010, ce projet a été renouvelé cette année avec une plus longue période d'activité qui se terminera le 15 octobre.

C'est grâce à la contribution financière de nos nouveaux partenaires et commanditaires que le projet a pu revoir le jour. Cette année, le triporteur qui sillonnera les rues de la Ville sera identifié aux couleurs de nos précieux collaborateurs. Ainsi, la Pharmacie Josée Marion, la Ferme Régis et Multicom Communication Telus ont accepté d'être commanditaires et se sont joints à la Caisse Desjardins de Joliette, notre partenaire principal, pour faire partie de la 2e édition de cette activité.

Rappelons que le triporteur offre gratuitement aux gens âgés et aux personnes à mobilité réduite un moyen de se déplacer à l'intérieur de la municipalité. Le véhicule 100 % écologique, hautement sécuritaire, peut conduire 2 personnes à la fois. Il est accessible les mercredis, jeudis, vendredis et dimanches aux personnes de 65 ans et plus qui souhaitent faire leurs emplettes dans les différents commerces de la Ville. Les samedis, le vélo est accessible à tous et permet aux gens qui le désirent de faire une balade récréo-touristique afin de visiter les différents points d'intérêt de la ville. Les Prairiquois et Prairiquoises pourront ainsi profiter d'une balade en plein air pour découvrir d'un point de vue différent, les attraits de la ville, que ce soit, les sentiers, les parcs, les passerelles inter rives ou autres aménagements.

Le service est offert selon une plage horaire de 8 heures par jour. Vous pouvez réserver votre place dès maintenant en communiquant au 450 271-5579. Vous pouvez également communiquer avec les Services récréatifs et culturels au 450 759-7741, poste 232, pour tous renseignements supplémentaires.

L'économie de l'eau potable

Nous vous rappelons que les restrictions d'arrosage s'appliquent du **1er mai au 1er octobre de chaque année.** Les heures auxquelles il est permis d'arroser se situent entre 20 h et 24 h les journées où l'arrosage est autorisé. Les propriétés avec numéros civiques pairs peuvent arroser les journées **paires** de calendrier. Les propriétés avec numéros civiques **impairs** peuvent arroser les jours de calendrier impairs, sauf le 31. Cependant, lorsque l'arrosage est fait au moyen d'un système automatique, pour des périodes d'arrosage préprogrammées ou qu'il est contrôlé par un pluviomètre, l'interdiction d'arroser le 31e jour du mois est inapplicable.

Le défaut de respecter la réglementation entraîne des pénalités sévères et la Ville verra à prendre les moyens pour la faire appliquer.

Programme de subvention
pour les récupérateurs d'eau

Le conseil municipal est heureux d'annoncer que lors de sa séance ordinaire tenue le 16 mai 2011, un programme de subvention pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie a été adopté.

Ce programme vise à encourager les Prairiquois et Prairiquoises à réutiliser l'eau de pluie récupérée et ainsi à réduire la consommation de l'eau potable vouée à l'entretien des jardins durant l'été.

Le montant de la subvention accordée est de **40 $ et l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie (éco pluie) est limité à 1 par logement.**

Les résidants prairiquois désirant se prévaloir de cette subvention devront satisfaire aux critères d'admissibilité du programme et compléter le formulaire à cette fin. Le formulaire est disponible aux Services récréatifs et culturels de la Ville, ou vous pouvez le télécharger sur notre site web.

Programme de subvention
pour installation de toilettes à faible débit

Toujours dans une perspective de développement durable et de protection de l'environnement, le conseil municipal a adopté un programme de subvention pour l'installation de toilettes à faible débit et ce, dans le but d'encourager les citoyens à réduire leur consommation en eau potable.

Il est en effet démontré qu'une toilette standard utilise en moyenne 13 litres d'eau potable chaque fois que la chasse est tirée et ce pouvant même aller jusqu'à 20 litres d'eau. Une toilette à faible débit utilisera quant à elle 6 litres ou moins.

Les citoyens et citoyennes sont donc invités à se procurer une toilette à faible débit en magasin et ils pourront ainsi bénéficier d'une subvention de 60 $ pour chaque toilette à faible débit (6 litres) ou de 75 $ pour une toilette à double chasse (3 et 6 litres). Un maximum de 4 toilettes par bâtiment est éligible à la subvention.

Pour se prévaloir de cette subvention, le demandeur devra satisfaire aux critères d'admissibilité du programme et compléter le formulaire à cette fin. Le formulaire est disponible aux Services récréatifs et culturels de la Ville, ou vous pouvez le télécharger sur notre site web.

Fermeture des bureaux

Les bureaux de la Ville seront fermés du 25 juillet au 5 août 2011 inclusivement pour la période des vacances estivales du personnel administratif municipal.

Il est à noter que le Service des travaux publics ainsi que les Services récréatifs et culturels resteront ouverts durant cette période. Pour rejoindre ces services durant la période de vacances, composez le 450 759-7741 et suivez les indications enregistrées sur le message.

CONCOURS

Notre-Dame-des-Prairies en fleurs 2011

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies renouvelle pour une 18e année consécutive son concours *« Notre-Dame-des-Prairies en fleurs »*.

Comme par les années passées, les juges sillonneront toutes les rues du territoire pour évaluer chacune des propriétés et choisir les gagnants dans les catégories suivantes :

- Façade : 3 nominés dont un 1er prix dans chacun des 6 quartiers,
- Commerce : 3 nominés dont un 1er prix dans l'ensemble de la Ville
- Cour arrière : 3 nominés dont un 1er prix dans l'ensemble de la Ville
- Coup de coeur du jury

Veuillez noter que pour les catégories *« façade »* et *« commerce »*, l'inscription n'est pas nécessaire puisque toutes les rues seront visitées. Toutefois, la catégorie *« cour arrière »*, nécessitera une inscription au préalable afin que les juges aient l'autorisation d'entrer sur le terrain. À cet égard, les personnes intéressées à faire visiter leur cour arrière par les juges doivent compléter le coupon d'inscription au bas de la page.

Nous vous rappelons les critères retenus pour l'évaluation des aménagements :

- Bonnes proportions (agencement de variétés, aménagement, etc...)
- Qualité de l'entretien (propreté, absence de mauvaises herbes, etc...)
- Originalité (nouveautés, imagination, intégration de matériaux inertes tels que fontaine, banc, rocaille, etc....)
- Santé des végétaux (taille d'entretien effectuée, absence de maladie, etc...)
- Coup d'œil général (première impression, harmonisation des couleurs, etc...)

Il est également à rappeler qu'un premier prix ne peut être attribué qu'une seule fois par période de trois ans pour une même adresse et ce, afin de favoriser un plus grand nombre de gagnants qui se verront encourager à poursuivre leurs efforts pour embellir leur propriété. Cependant, une propriété s'étant vue décernée une mention pour un 2e prix pourrait recevoir un 1er prix l'année suivante, de même qu'un 3e prix pourrait recevoir soit une mention 2e prix ou un 1er prix l'année suivante.

Je désire m'inscrire dans la catégorie « cour arrière » du concours NDP en fleurs 2011 et j'autorise les juges à visiter mon terrain au cours de l'été 2011.

Nom : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Signature : _____

À retourner dûment complété à l'hôtel de Ville au plus tard le 1er juillet 2011.

Éco-Parc | horaire

L'Éco-parc situé au 1481, Raoul-Charrette à Joliette est ouvert aux citoyens selon l'horaire suivant :

Du 1er avril au 31 octobre : du lundi au samedi, de 9 h à 16 h 30
Du 1er novembre au 31 mars : les vendredis et samedis, de 9 h à 16 h 30.

Les Fleurons du Québec

Les Fleurons du Québec sont une source de fierté pour tous, car ils constituent une reconnaissance publique des efforts de toute la collectivité pour l'embellissement de notre environnement et pour un milieu de vie plus propre, plus vert et plus sain.

Fiers de nos 3 fleurons, nous devons toutefois nous démarquer encore plus pour en obtenir un quatrième.

La classification obtenue lors de la visite des juges provinciaux à l'été 2009 nous indique que nous devons poursuivre nos efforts particulièrement au niveau du domaine résidentiel et des commerces et industries.

L'obtention d'un 4e fleuron à Notre-Dame-des-Prairies nous assurerait une cote d'excellence en embellissement horticole et permettrait de nous distinguer dans Lanaudière puisque aucune municipalité de la région n'a encore obtenue cette classification. À noter qu'actuellement, aucune municipalité québécoise ne détient la cote de 5 fleurons et seulement 23 municipalités québécoises en détiennent 4.

Votre collaboration est essentielle pour l'amélioration du cadre physique, de la qualité de vie et du facteur d'attractivité que peut avoir la Ville en terme de rayonnement grâce à la beauté et à la diversité de vos aménagements.

Nous vous remercions encore une fois pour vos efforts. Ne lâchez pas, nous sommes sur la bonne voie!

Voici l'exemple d'un aménagement simple qui pourrait favoriser l'obtention de points supplémentaires :

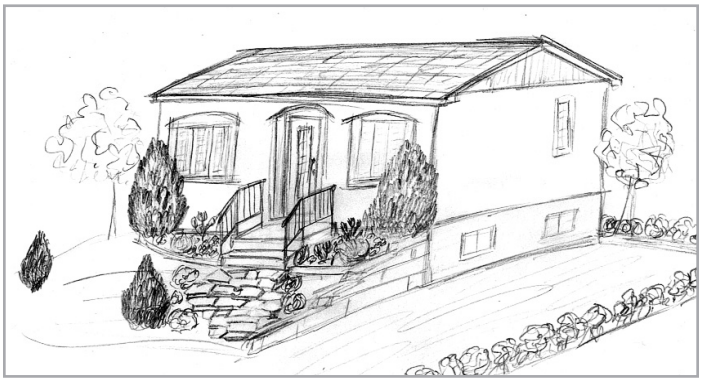

Votre résidence et vos arbres

Vous venez d'aménager dans votre nouvelle résidence? Vous avez choisi avec minutie votre terrain, vos matériaux, votre aménagement paysager... mais avez-vous considéré la conservation ou la plantation d'un minimum d'arbres?

La réglementation municipale en vigueur prévoit que pour toute nouvelle construction résidentielle un (1) arbre par 12 mètres de façade de terrain doit être conservé ou planté sur le terrain dans les dix-huit (18) mois qui suivent l'occupation du bâtiment.

Certaines essences d'arbre sont toutefois interdites en deçà de cinquante (50) mètres de tout trottoir, chaussée, tuyau souterrain, installation septique, fondation ou toute ligne de propriété dont le peuplier (blanc, de Lombardie et du Canada), l'érable argenté, le tremble, l'orme chinois et le saule.

Des conseils pour une pelouse durable

La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) recommande de favoriser l'utilisation de **fertilisants sans phosphore** (ou à faible teneur en phosphore) sur les pelouses déjà établies.

Selon des recherches effectuées au Québec, il a été démontré que les applications de phosphore sur une pelouse établie donnent des résultats variables. Comme il semble que la majorité des sols québécois possèdent suffisamment de phosphore pour répondre au besoin des pelouses déjà établies, il est donc recommandé d'utiliser des fertilisants sans phosphore ou à faible teneur en phosphore. Par contre, lors de l'implantation d'une nouvelle pelouse, l'ajout de phosphore peut être recommandé, selon les résultats de l'analyse de sol.

Nous vous invitons à consulter le site www.pelousedurable.com afin d'obtenir plusieurs informations portant entre autres sur la fertilisation et l'herbicyclage des pelouses.

Nous vous invitons à communiquer avec les services municipaux afin d'obtenir de plus amples renseignements relatifs à la réglementation applicable ou pour obtenir les modalités d'émission du certificat d'autorisation nécessaire lorsque vous projetez l'abattage d'un arbre sur votre propriété.

La réglementation adoptée par le conseil municipal ajoute également de nouvelles pénalités substantielles pour les contrevenants à l'une des dispositions relatives à l'abattage d'un arbre.

Propreté des terrains et remblayage

Tout propriétaire doit maintenir son terrain, ses bâtiments et remises en bon état de conservation et de propreté.

Le fait de laisser, de déposer ou de jeter des branches mortes, des débris de démolition, de la ferraille, des détritus, des déchets, du papier, des bouteilles et autres substances semblables sur un terrain constitue une nuisance et est prohibé. Est également considéré comme nuisance le fait de laisser pousser des broussailles, des mauvaises herbes ou des roseaux sur un terrain.

Lors de la construction d'un bâtiment, il est interdit de laisser sur le terrain des rebuts, matériaux ou substances qui risquent de communiquer le feu aux propriétés adjacentes.

Il est également important de noter que tous travaux de déblai et de remblai qui ne sont pas reliés à une construction déjà autorisée doivent faire l'objet de l'émission d'un certificat d'autorisation par les services municipaux.

Construction et rénovation

UN PERMIS EST REQUIS

Vous prévoyez construire une remise de jardin ou un garage, ou encore changer les portes et fenêtres de votre maison? Il vous faut d'abord obtenir un permis ou un certificat d'autorisation préalablement à de tels travaux. Nous vous rappelons également que tous les travaux de construction à l'intérieur d'une propriété, tels la rénovation d'une chambre de bain ou l'aménagement d'une salle de jeux, nécessitent un permis de construction. Pour les travaux de moins de 1000 $, le permis est accordé sans frais.

La construction, la transformation, la réparation, l'agrandissement et l'ajout d'aménagement paysager et terrassement, de clôture, haie et muret, de remise de jardin détachée de moins de 10 mètres carrés peuvent toutefois être effectués sans permis de construction. Les travaux doivent toutefois être conformes à la réglementation municipale. Informez-vous auprès des services municipaux avant d'investir.

Vous planifiez des travaux qui nécessiteront de l'excavation

Évitez les bris de câbles et conduits souterrains

Planifiez-vous de poser une clôture, creuser une piscine, planter un arbre ou excaver autour de votre demeure? Si c'est le cas, sachez que le sous-sol autour de votre résidence peut dissimuler des réseaux tels qu'un câble électrique, une conduite de gaz, un câble téléphonique ou de câblodistribution qui sont essentiels à votre qualité de vie et à celle de vos voisins. Assurez-vous de creuser en toute sécurité! Une simple vérification auprès d'**Info-Excavation** vous confirmera s'il existe ou non de tels réseaux enfouis dans le sol. Notre service gratuit et rapide vous permettra de garantir la sécurité de vos proches et de protéger l'environnement tout en assurant la continuité des services.

Pour placer une demande de localisation vous pouvez communiquer au **1 800 663-9228. Vous trouverez également toute l'information nécessaire en visitant le site web www.info-ex.com.**

Vous ne faites pas de travaux dans les 30 prochains jours? Vous voulez connaître l'emplacement du réseau souterrain mais vous n'effectuez pas de travaux? Il faut alors faire une demande de plan. Les entreprises membres vous feront parvenir les plans de leur réseau dans les environs de vos travaux mais ne localiseront pas sur place. Une manière efficace et peu coûteuse de planifier vos travaux!

Besoin d'aide pour remplir votre demande en ligne? Pas de problème! Notre accompagnateur répond à vos questions à chacune des étapes de votre demande.

Piscines creusées et hors terre,

bains à remous et bassins d'eau

Nous vous annoncions dans le bulletin municipal Le Prairiquois de l'automne dernier, l'entrée en vigueur du règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Nous avons entrepris un processus de modification à notre réglementation municipale pour tenir compte des nouvelles normes en vigueur.

Comme l'obtention d'un permis est nécessaire pour l'installation d'une piscine, qu'elle soit creusée ou hors terre, il est important de communiquer avec les services municipaux avant d'entreprendre de tels travaux. La nouvelle règlementation adoptée par la Ville introduit également de nouvelles normes relatives à la localisation des bains à remous « spa » des bassins d'eau et des bâtiments accessoires abritant les bains à remous. Nous vous invitons également à communiquer avec les services municipaux afin d'obtenir de plus amples informations relatives à ces dernières normes.

Réglementation en matière de feux

à ciel ouvert ou dans un foyer

Il existe différentes normes applicables en matière de feux à ciel ouvert, feux de joie ou feu dans un foyer, en voici quelques unes :

- Le foyer doit être conforme à la norme CAN/CSA-A405-M87 de l'A.C.N.O.R.
- La distance minimale entre un feu allumé dans un foyer et tout matériau combustible est de 10 mètres (environ 33 pieds).
- Les feux à ciel ouvert nécessitent l'obtention d'un permis et de se conformer à certaines conditions bien précises. **Ils sont interdits dans le but de faire brûler des feuilles, des broussailles ou des matériaux de construction.**
- La fumée d'un feu qui nuit de façon excessive aux occupants des propriétés avoisinantes est interdite. Cette disposition s'applique aussi bien aux différents feux autorisés qu'à l'usage de grils et barbecues pour la cuisson des aliments.

En plus des peines auxquelles s'exposent les réfractaires aux différentes dispositions précédemment mentionnées s'ajoute la possible responsabilité des coûts encourus par la Ville si une personne, par sa déclaration, sa plainte ou son appel, occasionne un déplacement inutile de la part du Service des incendies.

Un message du Service des incendies

Les garages reliés à la maison

La présence d'un garage attaché à la résidence familiale est devenue chose courante de nos jours. En effet, plusieurs propriétaires considèrent que ce type de construction leur apporte de multiples avantages. Malheureusement, dans certains cas, les mauvaises habitudes ainsi que la négligence peuvent représenter des situations dangereuses pour la santé. Voici quelques points pouvant comporter un risque pour les occupants de la maison.

- L'entreposage de bouteilles de propane à l'intérieur
- La présence de liquides inflammables en trop grande quantité
- Les risques occurrents au monoxyde de carbone
- L'accumulation de matières combustibles

LE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique incolore, inodore et potentiellement mortel. Il se dégage de la combustion incomplète de matières organiques. Les véhicules qui brûlent un combustible tel que l'essence ou le diesel et les appareils qui consument le bois, le propane, le gaz naturel, le mazout (huile à chauffage) ou le charbon peuvent produire du monoxyde de carbone.

L'IMPORTANCE D'UNE PORTE SÉCURITAIRE

Puisque le garage peut être une source importante de monoxyde de carbone, la réglementation demande que la porte reliant la maison au garage soit munie d'un dispositif de fermeture automatique afin qu'elle se referme toujours complètement. Ce type de dispositif coûte environ 15 $ et est disponible dans la plupart des quincailleries près de chez vous. Très facile à installer, il permet d'être ajusté afin d'augmenter ou diminuer la tension selon le type de porte. Une garniture devra être installée tout autour du cadrage de porte afin de créer un joint étanche et ainsi empêcher les gaz de pénétrer à l'intérieur de la maison.

LES RISQUES D'INCENDIES

La présence de liquides inflammables, les bouteilles de propane et l'accumulation de matières combustibles dans un garage augmentent de façon significative les risques d'incendies qui seront d'autant plus fulgurants en présence de ces matières.

UN COMPORTEMENT SÉCURITAIRE

Afin de garder un environnement sécuritaire, il est important de limiter l'entreposage de matières combustibles dans le garage (pneus, bois, peintures, déchets...). Une quantité maximale de 30 litres de liquide inflammable comme l'essence est permise à l'intérieur du garage. L'entreposage du cylindre de propane doit se faire à l'extérieur du garage ou de la maison afin de réduire les conséquences d'une fuite.

Ceci étant dit, le Service des incendies de Joliette profite du moment pour vous conseiller d'installer un *détecteur de monoxyde de carbone* afin de mieux protéger votre famille et les occupants de votre résidence.

Statistique Canada : le Recensement de 2011

Au cours du mois de mai dernier, vous avez tous été sollicités pour compléter le questionnaire visant à recueillir les données démographiques de base telles que l'âge, le sexe et la langue maternelle.

Pour la première fois cette année, un ménage sur trois sera invité à répondre au questionnaire de la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Les données recueillies par le biais de ce questionnaire fourniront des renseignements qui viendront également appuyer la planification et la mise en œuvre de programmes et services. Plus précisément, les statistiques recueillies par l'ENM fourniront des données pour planifier et appuyer les services destinés aux familles, le logement, les routes et le transport en commun ainsi que la formation professionnelle.

Si vous recevez l'ENM, répondez au questionnaire en ligne ou sur papier! Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'ENM, consultez le site www.enm.statcan.gc.ca

Stages internationaux pour les 18-35 ans

Comprendre ailleurs pour agir ici !

Nous sommes à la recherche de stagiaires et d'accompagnateurs. Pour voir la liste et la description de tous les stages, visitez notre site web : www.credil.qc.ca

Les nouvelles offres de stages seront disponibles en ligne cet été, visitez le site régulièrement pour ne pas manquer d'information!

Date limite des inscriptions :
- Stagiaires : 11 septembre 2011
- Accompagnateurs : 28 août 2011

Pour information : Audrey-Paule Ledoux : 450 756-0011, poste 223 ou programmes@credil.qc.ca

La Joujouthèque Farfouille

Connaissez-vous la Joujouthèque Farfouille? C'est comme une grande bibliothèque de jeux et jouets...

SERVICES OFFERTS
- Prêt de jouets
- Formations pour les parents et les intervenants
- Petit magasin de jouets usagés à très bas prix
- Plateau de travail pour clientèles diverses
- Salle de travail individuelle ou de groupe mise à la disposition des intervenants
- Activités pour les familles
- Dons de jeux

SECTION ADAPTÉE
Des équipements et des jeux sont disponibles pour les enfants ayant une déficience physique et/ou intellectuelle.

Venez nous voir...

C'est une découverte pour les enfants et un avantage pour les parents. Pour information : 450 752-2587, farfouille@videotron.ca, site web : www.joujouthèquefarfouille.com.

Coopérative de solidarité de services à domicile
MRC de Joliette

Coopérative de solidarité de services à domicile - MRC de Joliette

La coop c'est 50 employés qualifiés, efficaces et fiables qui offrent 50 000 heures de service par année partout sur le territoire de la MRC de Joliette.

Les services offerts sont :
- Préposés en entretien ménager, repas et courses*
- Préposés en entretien lourd*
- Préposés d'aide à la vie quotidienne
- Préposés d'assistance-surveillance
- Préposés aux menus travaux
- Coiffeurs

** Subventions entre 4 $ et 12 $/heure disponibles peu importe votre âge ou votre situation familiale. Services non-taxables pour les gens âgés de 65 ans et plus. Services déductibles d'impôts à 30 % pour les gens âgés de 70 ans et plus.*

Pour information : www.coopssd.com, téléphone : 450 755-4854, télécopieur : 450 755-3431, courriel : coopsolsad@bellnet.ca. Nous sommes situés au 323, boulevard Manseau à Joliette.

Bibliothèque
de la ville de Notre-Dame-des-Prairies

LE CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE

Encore cet été, la bibliothèque vous présente le Club des Aventuriers du livre. Destiné aux enfants de 6 à 12 ans, le Club propose cette année le thème de l'humour et vous invite à venir pouffer de lire à la bibliothèque. Pour l'occasion, une sélection de livres spécialement choisie sera rassemblée dans l'espace aménagé pour le Club à l'attention des braves qui oseront tenter cet été l'aventure... du livre. Tu veux aller plus loin? Rends-toi sur le web à l'adresse suivante : www.aventuriersdulivre.qc.ca. Tu y trouveras des histoires, des jeux, des blagues et plus encore.

Le Club prendra son envol le jeudi 9 juin alors que la bibliothèque organisera la grande soirée d'ouverture du Club des Aventuriers du livre. Pendant tout l'été, les participants progressant avec succès dans leur parcours de lecture courront la chance de remporter des prix cadeaux. Les membres sont aussi invités à participer au concours régional en remplissant le formulaire disponible à la bibliothèque. La saison prendra fin avec le spectacle de clôture le 8 août, alors que le célèbre conte *Jack et le haricot magique* sera revisité par les Productions Flash Boum & Patatra.

HORAIRE D'ÉTÉ

Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée les vendredis 24 juin et 1er juillet.

L'horaire d'été entrera en vigueur à partir du samedi 25 juin jusqu'à la fête du Travail le 5 septembre. L'horaire va comme suit :

- **mardi, mercredi et jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 20 h**
- **vendredi : 18 h à 20 h**

De plus, la bibliothèque sera fermée pour les vacances estivales du 23 juillet au 8 août. Nous serons de retour le 9 août.

DU NOUVEAU DANS LA COLLECTION

La collection de la bibliothèque s'élargit et se diversifie. Une nouvelle section de livres audio voit le jour dans la collection adulte. Vous avez les yeux fatigués d'avoir trop lu? Vous avez des troubles de vision? Le livre audio est pour vous. Pendant vos longues heures sur les routes cet été, emportez un livre audio et laissez-vous raconter les livres.

Une autre solution pour les vacances est le livre de poche. Pour alléger vos bagages, nous vous invitons à emprunter nos livres format poche dans la nouvelle section spécialement prévue à cet effet.

ACTIVITÉS À VENIR

Toute la place sera accordée au Club des Aventuriers du livre pour la période estivale. Mais, soyez aux aguets pour la rentrée, un atelier en journalisme destiné à nos abonnés adultes est en préparation. Plus de renseignement à venir.

Rédigé par Marc-André Pigeon,
Bibl. prof.

Bibliothèque de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies
171, rue Jetté
Notre-Dame-des-Prairies, Qc J6E 1H7
Tél. : 450 758-3670

Les jeudis MusiK'eau

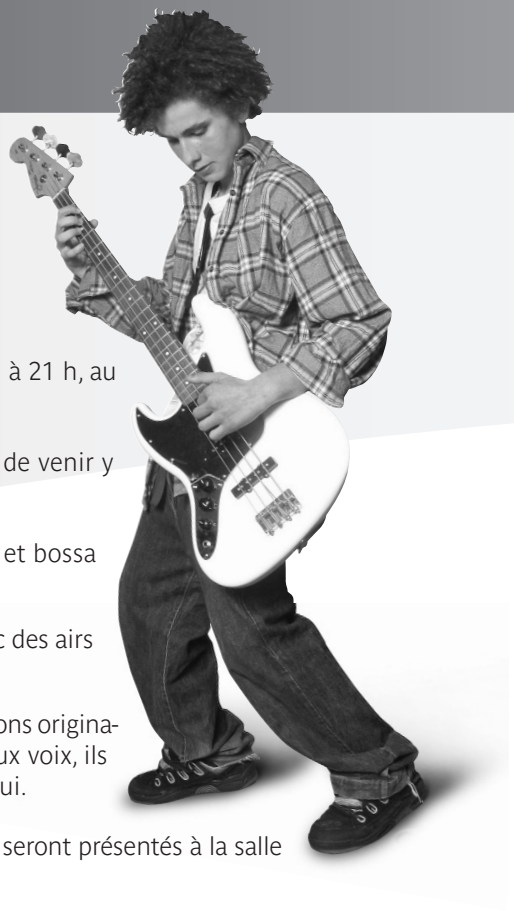

La Ville est heureuse de renouveler pour une 4e année cette activité des plus appréciées.

Musique, plein air et douceur se conjugueront encore une fois, les 11, 18 et 25 août, de 19 h à 21 h, au site enchanteur du parc des Champs-Élysées.

Comme ces spectacles s'adresseront à un public de tous âges, ce sera une bonne occasion de venir y pique-niquer en famille tout en profitant de l'ambiance champêtre de l'endroit.

- **Le 11 août,** la chanteuse guitariste **Johanne Cantara** vous séduira avec ses airs de jazz et bossa nova. Nominée au dernier gala de l'ADISQ, elle saura vous enchanter.
- **Le 18 août, Moi et la belle** vous invite à vivre une soirée acadienne haute en couleurs avec des airs de folk nord-américain. Un groupe qui promet une soirée mémorable.
- **Le 25 août,** le **Duo Ahora,** ces deux chansonniers interpréteront certaines de leurs compositions originales tirées de leur dernier album : « On est beau ». Dans une formule originale guitare/ deux voix, ils parcourent le répertoire québécois, francophone et anglophone des années 70 à aujourd'hui.

Vente de boissons alcoolisées sur le site. Apportez vos chaises. En cas de pluie, les spectacles seront présentés à la salle communautaire de Notre-Dame-des-Prairies situé au 225 boulevard Antonio-Barrette.

Le déjeuner dans les écoles

C'est dans le cadre de la Semaine québécoise des familles que le conseil municipal renouvelait son activité « Déjeuner dans les écoles » le 13 mai dernier.

Les élus(es) municipaux, accompagnés(es) des services municipaux ont offert le petit déjeuner à tous les enfants de l'école des Prairies.

Le maire, monsieur Alain Larue, a fait la tournée des classes pour remettre à chaque enfant un cadeau souvenir qui était cette année un panier avec balle à l'effigie de la Ville. À cette occasion, les enfants ont été invités à parcourir au cours de l'été les différents plateaux de loisirs aménagés pour les familles.

Un gros merci à la direction des écoles ainsi qu'aux professeurs pour leur participation à la réussite de cette activité. Merci également au supermarché IGA Crevier pour leur généreuse participation.

La fête des bénévoles

C'est le 27 mai dernier qu'avait lieu la grande fête des bénévoles, fête qui vise à reconnaître l'engagement remarquable des bénévoles au sein de notre communauté ; « **Le pouvoir de donner est plus agréable que celui de recevoir!** »

Félicitations et merci à tous ceux qui ont choisi de trouver du temps pour s'impliquer et participer à l'amélioration de la qualité de vie de leur milieu!

Terrains de baseball

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies compte 3 terrains de baseball qui peuvent être réservés pour des joutes, des tournois, des pratiques de baseball. Deux terrains sont situés au parc Amable-Chalut (boulevard Antonio-Barrette) et l'autre au parc Alain Larue (avenue des Bouleaux). Deux de ces terrains sont éclairés.

Veuillez noter que ces tarifs comprennent l'installation des buts, le lignage à chaque joute et l'éclairage.
Pour de plus amples renseignements ou pour la location d'un terrain, contactez-les Services récréatifs et culturels au 450 759-7741 postes 237 ou 232.

LES COÛTS DE LOCATION	
Tournoi en semaine	**75 $ par jour**
Tournoi fin de semaine	**150 $ par jour**
À la partie	**21 $**
Ligue de balle avec participation extérieure (environ 16 parties dans l'été)	**150 $ par équipe**

Vente de débarras

Tous les citoyens de Notre-Dame-des-Prairies sont invités à participer à une grande vente de débarras les 27 et 28 août prochains. Pour les personnes résidant en milieu rural, il leur sera possible de réserver un espace de 15' X 20' sur le terrain de baseball du parc Amable-Chalut.

Uniquement pour les personnes ayant réservé un espace sur le terrain de baseball, il sera possible de louer un maximum de 2 tables au coût de 5 $ chacune (quantité limitée). Les inscriptions se font aux Services récréatifs et culturels, en personne ou par téléphone, avant le 12 août 2011. Une carte sera disponible le matin même à la Ferme Régis, au supermarché IGA Crevier et dans tous les dépanneurs de la Ville. Notez que la Ville autorise une seule vente de débarras au cours de l'année en plus de cette fin de semaine désignée. En cas de pluie, l'activité sera annulée.

Pour information contactez les Services récréatifs et culturels au 759-7741, poste 232 ou 237.

Piscine municipale et jeux d'eau

Venez-vous rafraîchir cet été en profitant de la piscine publique et de ses jeux d'eau.

La piscine ouvrira dès la fin juin et ce jusqu'à la mi-août (selon la température). Les heures d'ouverture et les tarifs sont les suivants :

Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Tarif / Saison	Tarif / Jour
De 11 h à midi De 13 h à 16 h De 18 h à 20 h	De 13 h à 16 h De 18 h à 20 h	32 $ par famille 21 $ par adulte 16 $ par enfant	2,00 $ par adulte 1,00 $ par enfant

Tous les lundis de 18 h à 19 h 30, un couloir est réservé aux personnes désirant faire des longueurs.

Il est à noter que les enfants inscrits au camp de jour et au terrain de jeux bénéficient automatiquement d'un laissez-passer à la piscine pour l'été.

Jeux d'eau

Venez aussi vous rafraîchir sous les jeux d'eau au Parc Notre-Dame, sur la rue Pierre! Vos enfants adoreront. Venez vous faire arroser par nos multiples jets d'eau. Vous en redemanderez!

Programmation des loisirs | Été 2011

Politique de tarification familiale :
Afin de favoriser la participation de toute la famille, nous appliquons toujours notre politique familiale aux programmations. Ainsi, nous retranchons 25 % pour le 2e enfant et 50 % pour le 3e enfant et les suivants. Cette politique s'applique aux résidants de Notre-Dame-des-Prairies seulement.

Période d'inscription :

- **15 au 29 juin 2011 au bureau des loisirs de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.**
- Information disponible par téléphone au 450 759-7741, poste 232 ou 237.
- **Inscription :**
  - en personne aux Services récréatifs et culturels
  - par téléphone lorsque payée par carte de crédit (priorité aux gens sur place)
  - par Internet à l'adresse suivante : www.notre-dame-des-prairies.org

La description détaillée de chacun des cours est disponible au service des loisirs.

Les Services récréatifs et culturels se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'horaire de toute activité et les prix sont sujets à changement sans préavis.

Payable en entier lors de l'inscription :

- Par paiement direct
- Par carte de crédit
- En argent
- Par chèque postdaté au 30 juin 2011 à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies

Les taxes sont incluses dans le prix d'inscription.

La politique de remboursement s'applique à toutes les programmations. Pour information, veuillez communiquer avec les Services récréatifs et culturels.

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies se dégage de toutes responsabilités quant aux dommages corporels et matériels, perte ou vol pouvant survenir dans le cadre des activités des Services récréatifs et culturels et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Ville.

NATATION 5 à 10 ANS | Dauphin

Nage en petit chien

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Jeudi de 16 h 45 à 17 h 45
Début : 7 juillet 2011
Professeur : Natation en forme
Endroit : Piscine municipale
Coût : 21 $

NATATION 5 à 10 ANS | Grenouille

Non nageur

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Mardi de 16 h 45 à 17 h 45
Début : 5 juillet 2011
Professeur : Natation en forme
Endroit : Piscine municipale
Coût : 21 $

NATATION 5 à 10 ANS | Avancé

Nage sur le ventre et sur le dos)

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Mercredi de 16 h 45 à 17 h 45
Début : 6 juillet 2011
Professeure : Natation en forme
Endroit : Piscine municipale
Coût : 21 $

TENNIS | 6 à 8 ans

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Jeudi de 14 h à 15 h
Début : 7 juillet 2011
Professeure : Académie de tennis Momentum
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 23 $

TENNIS | 9 à 12 ans

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Jeudi de 15 h à 16 h
Début : 7 juillet 2011
Professeure : Académie de tennis Momentum
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 23 $

TENNIS | Parent-enfants

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Jeudi de 16 h à 17 h
Début : 7 juillet 2011
Professeure : Académie de tennis Momentum
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 23 $

TENNIS | Adultes et adolescents débutants*

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Mardi de 17 h à 18 h
Début : 5 juillet 2011
Professeure : Académie de tennis Momentum
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 45 $

TENNIS | Adultes et adolescents intermédiaire*

Durée : 1 h 30 - 6 semaines
Jour et heure : Mardi de 18 h à 19 h 30
Début : 5 juillet 2011
Professeure : Académie de tennis Momentum
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 67 $

** 50 % de rabais pour les adolescents de Notre-Dame-des-Prairies*

Programmation des loisirs | Été 2011

GOLF POUR TOUS

Les enfants sont les bienvenus à partir de 7 ans mais doivent être accompagnés d'un adulte également inscrit à l'activité. Les enfants de 12 ans et plus peuvent participer au cours seuls.

CLINIQUE DE GOLF INTENSIVE | Débutant

Durée : 1 heure - 4 semaines
Jour et heure : Mardi et jeudi de 18 h à 19 h
Début : 5 juillet 2011
Professeur : Martin Casaubon
Endroit : Pratique de golf 131
Coûts : 43,50 $ / adulte
21,75 $ / enfant

CLINIQUE DE GOLF INTENSIVE | Intermédiaire

Durée : 1 heure - 4 semaines
Jour et heure : Mardi et jeudi de 19 h à 20 h
Début : 5 juillet 2011
Professeur : Martin Casaubon
Endroit : Pratique de golf 131
Coûts : 43,50 $ / adulte
21,75 $ / enfant

Babillard des ***organismes***

Club Le Bel Âge

La belle saison étant de retour, il me fait plaisir de vous inviter à participer à nos activités pour les prochains mois.

Activité	Jour et heure	Responsable
Mini-putt	Mardi – a débuté en juin	Raymonde Thibodeau – 450 755-6894
Pétanque	Mercredi – a débuté en mai	Robert Veillette – 450 756-8629
Souper de la St-Jean suivi d'une danse	Samedi 18 juin	Jean-Marc Lefebvre (pour réservation 450 759-2572)
Danse sociale et en ligne	Le 25 juin puis tous les samedis de juillet et août	

Nous tiendrons notre journée champêtre le mardi 9 août vers 10 h, au Club le Bel Âge. Venez nous rencontrer tout en passant une agréable journée. Dîner au hot dog et blé d'inde, activités diverses telles baseball, jeux de poches et pétanque, suivi en après-midi avec de la danse.

Nous vous convions également pour un **voyage à Québec, le 17 juillet.** Le départ s'effectue à l'église de Notre-Dame-des-Prairies jusqu'à Trois-Rivières. Les participants s'embarquent ensuite à bord du Louis-Jolliet jusqu'à Québec. Un dîner est servi à bord et un spectacle de Renée Martel est présenté. Débarquement à Québec et retour avec arrêt à Trois-Rivières pour le souper au Sieur Laviolette. Le coût de l'activité est de 175 $. Pour information et réservation : Jean-Marc Lefebvre 450 759-2572.

Jean-Marc Lefebvre, président | Monique Lépine, vice-présidente
Rollande Boisvert, administratrice | Robert Veillette, administrateur,
André Beaulieu, administrateur | Roch Lasalle, trésorier,
Thérèse Parent, secrétaire.

Groupe scout de Notre-Dame-des-Prairies

À Notre-Dame-des-Prairies, nous avons deux unités scoutes, soit les Louveteaux (8 à 11 ans) et les Éclaireurs (12 à 15 ans). Ces jeunes participent à diverses activités telles les camps d'été, automne et hiver, des sorties de groupe et les réunions hebdomadaires.

Pour plus d'information, communiquez avec Michel Boucher, président, au 450 756-1285, ou Francine Houle, secrétaire, 450 759-2572.

AFÉAS de Notre-Dame-des-Prairies

Une autre année d'activités qui s'achève. Une année qui nous a apportée beaucoup de sujets intéressants, dont entre autres une conférence par le notaire Simon Dauphin qui nous a aidé à bien comprendre les diverses lois sur les conjoints de faits et les conjoints mariés. Nous avons également appris les services offerts par L'ACLÉ. Ce sont deux sujets que nous avons étudiés entre bien d'autres.

À la fin d'avril, près d'une vingtaine de membres ont participé au bon fonctionnement du Bazar, soit en fabriquant des articles ou en vendant le matériel dans d'autres kiosques, en plus d'aider au triage et à l'installation des divers kiosques.

Au mois de mai, nous avons vécu avec une experte en la matière, une petite thérapie par le rire et nous avons élu le Comité local de l'AFÉAS.

Au fait, la nouvelle députée de la circonscription de Joliette est une membre active de l'AFÉAS régionale, soit M^{me} Francine Rayneault. Nous souhaitons de très belles vacances à tous les citoyens et citoyennes de Notre-Dame-des-Prairies et au plaisir de se retrouver en septembre.

Margot Guimont

Club de scrabble Jolimot

Les membres et amis(es) du **Club de Scrabble Jolimot** se réunissent tous les lundis soirs, à 19 h, pour jouer une partie de Scrabble Duplicate. Depuis septembre 2009, cette rencontre se déroule à la **salle Le Bel Âge, au 34, 1re Avenue à Notre-Dame-des-Prairies.**

Ce système de jeu met les joueurs face aux mêmes tirages; à tout moment d'une partie, chaque joueur dispose des mêmes lettres que ses concurrents et se trouve confronté au même problème. Comme pour le scrabble classique, il faut former des mots entrecroisés sur une grille en utilisant des lettres de valeurs différentes.

Toutes les personnes intéressées par cette activité passionnante peuvent venir découvrir une nouvelle façon de jouer au Scrabble. Vous êtes les bienvenus(es)! N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations.

Nicole Duquette, directrice | **450 753-3432** ou
Chantal Laurin | **450 752-2663**

Partage Notre-Dame-des-Prairies

Une autre année va se terminer en juin 2011 pour notre mouvement. Après avoir consenti beaucoup d'efforts à la préparation du Bazar 2011, les organismes sont heureux du succès qu'il a rencontré. Nous tenons à remercier tous les gens qui nous ont supporté ainsi que tous les bénévoles pour le travail qu'ils ont investi pour faire de cette activité une réussite. Les profits générés profiteront ainsi aux organismes communautaires participants afin de les aider à financer leurs activités.

Après une relâche durant les mois de juillet et août, nos activités régulières recommenceront dès septembre 2011. Nous souhaitons à tous de bonnes vacances et revenez nous en pleine forme.

Carmen Bourque, presidente | **450 756-1888**
Estelle Pichette, vice-présidente | **450 756-8207**

Centre de femmes Marie-Dupuis

Le Centre de femmes Marie-Dupuis situé au 241 boul. Antonio-Barrette à Notre Dame des Prairies sera heureux de vous accueillir, mesdames, du lundi au jeudi entre 9 h et 17 h. Soyez les bienvenues!

Café rencontres, tous les mercredis à compter de 13 h 30, c'est gratuit, vous n'avez pas besoin d'être membre pour y participer et vous n'avez pas besoin de vous inscrire. Voici un bref aperçu des sujets qui seront abordés :

- Au-delà des mots, une façon de mieux comprendre nos émotions, de prendre conscience de nos forces et de notre programmation.
- Atteindre notre autonomie par le mieux-être total, comment améliorer et conserver notre santé physique, mentale et spirituelle.
- Les bienfaits de la massothérapie, une occasion idéale pour en apprendre davantage sur les bienfaits du massage de détente ou thérapeutique
- L'Hypno thérapie ou permettre la libération émotionnelle
- Comment bien vivre avec sa sexualité après 50 ans

De plus nous vous offrons également différents ateliers :

- **Découvrir la puissance de sa voix parlée et les richesses de sa voix intérieure :** 8 rencontres à compter du 12 septembre, à 9 h 39 et à un coût de 48 $. Animatrice : Josée King

- **Les rendez-vous détente :** Une occasion idéale offerte aux membres pour se gâter et ce en toute intimité. Inscrivez-vous pour une séance en privé afin de bénéficier d'un bon massage tout à fait gratuitement, à compter du lundi 17 octobre en après-midi. Personne-ressource : Claudia Nigrelli

- **Jumeler danse et cardio :** 6 rencontres en soirée, à compter du 12 septembre et à un coût de 36 $. Animatrice : Nicole Beaulieu

- **J'apprivoise l'ordinateur :** 6 rencontres individuelles, pour toutes celles qui sont intéressées à apprivoiser l'internet, ou l'ordinateur. Profitez de l'occasion pour acquérir les notions de base qui vous rendront plus autonome. Les mardis, mercredis et jeudi à compter de 9 h et à un coût de 18 $. Animatrice : Marie-Hélène Gautreau

- **Vitrail et faux vitrail, à vous de choisir!** 6 rencontres, à compter du vendredi 16 septembre, de jour ou de soir, et à un coût de 36 $. Animatrice : Lise Jollet

- **Peindre les couleurs de la vie :** 6 rencontres à compter du 13 septembre, en soirée ou à compter du 16 septembre de jour, à un coût de 36 $. Animatrice : Lise Jollet

- **Yoga doux (Viniyoga) :** 10 rencontres, les jeudis à compter du 15 septembre, de jour et à un coût de 45 $. Animatrice : Denise Marion

- **Viniyoga -2- :** 10 rencontres à compter du 15 septembre, en soirée à un coût de 45 $. Animatrice : Denise Marion

- **Cuisines collectives :** Si cette expérience vous intéresse et que vous souhaitez vous joindre à un groupe de cuisines collectives, contactez-nous au 450 752-5005. Les cuisines collectives débuteront le mardi 6 septembre. Bienvenue !

- **Consultations juridiques avec notre avocate M^e^ Nancy Malo et ce, tout à fait gratuitement.** Contactez-nous afin de prendre rendez-vous au 450 752-5005. La priorité sera donnée aux membres du Centre de femmes.

- **Oser plus de fidélité envers soi-même :** 2 rencontres, les mercredis 14 et 21 septembre à compter de 9 h 30 et à un coût de 15 $. Animatrice : Martine Préville

- **Relaxation en mouvement :** 6 rencontres, les lundis à compter du 12 septembre, à un coût de 36 $ et animé par Nathalie D'Aragon

- **Le reiki -1- et moi :** 4 rencontres, à compter du jeudi 22 septembre, en avant-midi et à un coût de 24 $. Animatrice : Marguerite Lanoue

- **Rendez-vous cinoche :** La chicot d'un bout à l'autre... Un petit village de notre région, St-Cuthbert, fait face à l'intégration d'une nouvelle valeur dans sa communauté. Le respect de la nature, tout comme le respect de l'autre et l'héritage laissé aux générations futures font l'objet de ce documentaire à caractère humain. Le jeudi 20 octobre, à compter de 10 heures, gratuit et animé par Odette Sarrazin et Xavie Bourgeault, réalisatrice.

- **Formation Réno 101 :** 7 rencontres, les jeudis à compter du 3 novembre, en avant-midi à un coût de 42 $ et animé par Monick Charrette.

Pour plus d'information concernant nos activités ou nos services, contactez-nous au 450 752-5005 ou venez nous rencontrer au Centre de femmes et c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions.

Bienvenue mesdames!

Parents-Secours N.-D.-P.

Le Comité Parents-Secours est toujours actif dans la communauté prairiquoise. Plusieurs activités ont permis de sensibiliser les enfants à la prévention.

Lors de l'assemblée générale du 27 avril 2011, deux nouvelles personnes ont été désignées au sein du conseil d'administration. Il s'agit de Geneviève Roy-Boulard et Patrick Rainville. Bienvenue aux nouvelles recrues! C'est avec regret que je vous annonce le départ de M. et Mme Landreville qui ont œuvré plusieurs années au sein du Comité Parents-Secours.

Caroline Pichette, présidente

Société Saint-Vincent-de-Paul

La Conférence des Prairies désire remercier chaleureusement les bénévoles et les donateurs lors de la Guignolée de décembre 2010. Grâce à votre générosité, nous avons pu offrir 84 paniers de Noël d'une valeur moyenne de 140 $ à 230 personnes dont 78 enfants.

Nous répondons aux demandes pendant toute l'année que ce soit pour des meubles, des vêtements, ou des bons d'épicerie. Nous offrons le terrain de jeu pendant l'été à plusieurs enfants qui profitent de belles sorties chaque semaine.

Si vous disposez de quelques heures de loisir et que vous aimeriez vous joindre à notre équipe, il nous fera plaisir de vous accueillir.

Giliane Gagnon, Secrétaire

BAZAR - *Grand merci à tous !*

Les 30 avril et 1er mai derniers, le Centre communautaire de Notre-Dame-des-Prairies a vibré, pour une 31e année consécutive, à son grand Bazar annuel. Année après année, son succès est retentissant. Cette réussite n'est pas due au hasard mais à la participation généreuse de nos partenaires commanditaires qui supportent la centaine de bénévoles qui s'impliquent énergiquement pour que vous, clients et amis du Bazar, veniez pour y découvrir toutes sortes de trésors.

Un merci est adressé aux personnes qui nous ont remis des puces. C'est une belle façon de redonner une seconde vie aux objets qui ne servent plus. Merci aussi à vous, clients et amis, qui êtes venus bazarder et/ou dîner avec nous.

Par votre présence, vous avez contribué à ce franc succès. Ce faisant, vous avez permis à 6 organismes de notre ville, de poursuivre leurs objectifs respectifs. Ces organismes sont :

- Les scouts NDP
- Le mouvement La Relève NDP
- La Maison des Jeunes Café-Rencontre 12-17
- L'AFEAS NDP
- Groupe Partage NDP
- Fête de la Fidélité NDP

C'est avec reconnaissance qu'en équipe, tous ensemble, nous vous disons : MILLE FOIS MERCI et on se donne rendez-vous les 21 et 22 avril 2012 pour le 32e.

Michel Vézina et Maryse Bruneau, coprésidents

Que se passe-t-il au Centre de Catéchèse
Du Grand Joliette ?

Depuis son ouverture en septembre 2009, la vie s'est bien installée au centre de catéchèse situé dans l'ancienne école Notre-Dame-des-Prairies au 34, 1re Avenue.

L'administration du centre est maintenant sous la responsabilité d'un conseil de gestion qui travaille fort afin de faire connaître le centre et qui veille aussi à assurer son financement. Le conseil de gestion travaille également avec la Fabrique de Notre-Dame-des-Prairies pour l'entretien et la location des locaux au moment où ceux-ci sont disponibles. Les locaux sont loués pour des activités à caractère communautaire seulement : par exemple des cours de L'Université du Troisième Âge, les AA, etc.

Et il y a bien sûr les activités d'approfondissement de la foi qui sont la raison d'être du centre de catéchèse.

- **Le service d'initiation chrétienne** offre des parcours pour la préparation aux sacrements du Pardon et de l'Eucharistie. Il offre également des parcours d'éveil à la foi pour les jeunes de 5-7 ans et le Pastoclub pour les jeunes de 10-12 ans qui ont déjà célébré le Pardon et l'Eucharistie.
  On se renseigne auprès de **Manon Chevrette** et de **Richard Vaillancourt** au 450 755-3732.
- L'activité **Pasto-Ado et confirmation** s'adresse aux ados de 12-18 ans. On y chemine vers la confirmation à travers une panoplie d'activités, de rencontres et d'événements qui sortent de l'ordinaire.
  Renseignements auprès de **Ricardo Bonilla** au 450 753-5522.
- La **relève musicale** s'adresse aux jeunes qui veulent apprendre la musique et s'engager en paroisse lors des célébrations religieuses. Cette activité est sous la responsabilité de Lise et Martial Boucher que l'on peut contacter au 450 759-6047.
- Les **petits chanteurs du Grand Joliette** sont aussi sous la responsabilité de Lise et Martial Boucher au 450 759-6047.
- D'autres rencontres ont également lieu au centre : par exemple des **soirées « Dieu est Amour »** avec l'équipe de préparation au baptême; des **rencontres pour les catéchumènes;** des réunions pour la **pastorale des immigrants;** etc.

Pour tout renseignement concernant le **Centre de Catéchèse du Grand Joliette** vous pouvez contacter **Mme Lise Leblanc,** secrétaire de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies au 450 756-4833.

Invitation

La p'tite Pasto est une activité parent-enfant qui s'inscrit dans le cadre de **l'éveil à la foi** des enfants d'âge préscolaire. À travers le jeu, le chant, le bricolage, les petits découvrent les merveilles de la famille, de la nature, de l'amitié et ils sont sensibilisés, tout en douceur, à la présence de Dieu et aux grandes valeurs chrétiennes; le tout dans un langage adapté à leur âge (2 ans et demi à 6 ans) et dans un climat de plaisir.

Vous pouvez inscrire votre enfant aux groupes du samedi, du mercredi ou du dimanche, de 9 h 30 à 11 h. Les rencontres ont lieu aux deux semaines, au sous-sol de l'église Ste-Thérèse, située au coin des rues St-Thomas et Gauthier Sud à Joliette.

Pour en savoir davantage, vous pouvez communiquer avec Nicole Morin Gagnon, au 450 752-1745.
Courriel : nicolemgagnon@hotmail.com

Maison Des Jeunes CAFÉ-RENCONTRE 12-17

du Grand Joliette

Soirée d'Halloween

Saviez-vous que cette année *la Maison des Jeunes Café-Rencontre* fêtera son 30e anniversaire. En effet, depuis 1981, son équipe travaille avec les adolescents âgés de 12 à 17 ans et les supporte dans la réalisation d'activités organisées par et pour eux. Qu'elles soient de type culturel, sportif, éducatif, d'apprentissage à la vie démocratique, récréatif ou d'autofinancement, les jeunes ont leur droit de regard. On y retrouve un **mode de vie axé sur le respect, la collaboration...** et où l'on ne tolère **aucune drogue ou alcool.**

Tu es âgé de 12 à 17 ans, t'as la tête pleine de projets, t'as besoin d'aide pour les mettre en action, embarque dans notre gang! Tu veux connaître ce qui s'y passe ou donner des suggestions, visite notre **profil Facebook : Café-Rencontre Grand Joliette.** Seul ou avec tes amis, le Café-Rencontre t'attend, viens le transformer à tes couleurs, fais-en un lieu qui te ressemble...

COMPTE ACTIVITÉ
T'as pas d'argent pour les activités, aucun problème. Participe aux activités d'autofinancement déjà planifiées ou organise celles de ton choix et ramasse des sous dans ton compte activité personnalisé. À venir : collecte de bouteilles après la St-Jean, et lave-autos en juillet...

ACTIVITÉS À VENIR : Tournoi amical de volleyball
En août (date à confirmer) aura lieu notre 6e édition de cette extraordinaire activité d'autofinancement. Vous êtes majeurs et amateurs de ce sport, inscrivez votre équipe!

30e ANNIVERSAIRE
Vous avez déjà fréquenté le Café-Rencontre 12-17 comme jeunes, travailleurs ou bénévoles, participez à notre journée retrouvailles, **le 11 juin 2011.** Au menu : après-midi sportive familiale, buffet chaud animé et danse pour bien terminer cette soirée. Venez accompagné, nous offrons sur place un service de garde...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Vous voulez en savoir plus sur notre organisme, alors assistez à une soirée dynamique et animée, où vous serez informés de notre mission, de nos activités et/ou projets particuliers, de nos statistiques, etc. Ne manquez pas cette soirée extraordinaire qui aura lieu le jeudi 30 juin.

ATTENTION DÈS LE 27 JUIN L'HORAIRE D'ÉTÉ S'APPLIQUERA... Et nous serons fermés pendant les vacances de la construction!

Tiens-toi informé... passe-nous voir ou appel-nous!
La Maison des Jeunes est située au 34, 1ère Avenue, 2e étage à N.D.P.

Pour plus d'informations sur nos services, ou pour une visite de nos locaux, n'hésitez pas à joindre l'équipe au **450 756-4794.**

Mouvement la Relève

Le 4 juin dernier, nous avons clôturé une autre année riche en émotions par le Relève-show qui s'est tenu au Centre communautaire. Cette grande fête est ouverte à tous, relevistes ou non, jeunes et adultes. C'est sous le thème des années 70 que toutes les personnes étaient invitées à y participer. Chaque communauté de Relève du diocèse a présenté un spectacle maison entrecoupé de danse. La fête s'est terminée en partageant de la pizza.

En devenant releviste, tu pourras partager tes idées, créer des liens d'amitié, t'amuser tout en développant tes talents et tes qualités. Ici à NDP, il y a un groupe de Relève, les Semences d'Amour.

Pour plus d'informations ou pour t'inscrire à une prochaine fin de semaine, communique avec :
Michel et Nicole (couple-ami N.D.P.), 450 759-9249.

Bon été, bon repos et on reprend nos activités à la mi-septembre.

Fête de la Fidélité 2011

Le dimanche 29 mai, la communauté prairiquoise a souligné l'amour et l'engagement de 9 couples jubilaires qui ont accepté d'être des témoins.

Le comité félicite :

Pour leur 50e : Mme Claire Drainville et M. Roch Lasalle
Mme Nicole Desmarais et M. Maurice Bourassa
Mme Marguerite Leroux et M. Henri Guimont
Mme Lise Boucher et M. Grégoire Ferland
Mme Lise Gaudet et M. Jean-Jacques Dufresne

Pour leur 45e : Mme Nicole St-Amour et M. Pierre Richard

Pour leur 40e : Mme Christiane Lapointe et M. Joslyn Houle

Pour leur 35e : Mme Diane Lebrun et M. Serge Adam

Pour leur 30e : Mme Nicole Grégoire et M. Michel Vézina

Pour leur 20e : Mme Nathalie Dufresne et M. Daniel Asselin

Merci de la confiance que vous nous témoignez d'année en année.
Merci de nous avoir permis de vivre cette belle expérience avec vous.

Nicole et Michel Vézina
Murielle et Serge Landreville

Des organismes ***dynamiques***

- **ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE (AFÉAS)**
  Fernande Belleau
  450 753-5837

- **BAZAR N.-D.-P. 2000**
  Maryse Bruneau
  450 883-5104
  et Michel Vézina
  450 759-9249

- **BRIDGE DE LA RIVE N.-D.-P.**
  Colette Dulong
  450 756-8267
  et Raymonde Desrosiers
  450 756-0440

- **CENTRE DE FEMMES MARIE DUPUIS**
  Marie-Christine Laroche
  450 752-5005

- **CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DES AMIS DES PRAIRIES**
  Céline Lafond
  450 753-7864

- **CHEVALIERS DE COLOMB**
  René Robillard
  450 759-1506

- **CLUB LE BEL ÂGE N.-D.-P.**
  Jean-Marc Lefebvre
  450 759-2572

- **CLUB DE SCRABBLE JOLIMOT**
  Nicole Duquette
  450 753-3432

- **COMITÉ PARENTS-SECOURS**
  Caroline Pichette
  450 752-5430

- **COMMISSAIRE SCOLAIRE N.-D.-P.**
  Roch Lasalle
  450 753-3741

- **PASTORALE PAROISSIALE**
  Nicole Desmarais Bourassa
  450 756-4833

- **CROIX-ROUGE**
  Jean Larivière
  450 752-2062

- **FILLES D'ISABELLE**
  Francine Mc Donald
  450 759-6673

- **GROUPE SCOUT DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES**
  Michel Boucher
  450 756-1285

- **MAISON DES JEUNES CAFÉ RENCONTRE 12-17 DU GRAND JOLIETTE**
  Marie-Chantal Bouchard
  450 756-4794

- **PARTAGE N.-D.-P.**
  (aide les personnes âgées de N.-D.-P. à se sortir de leur isolement)
  Carmen Bourque
  450 756-1888

- **SAINT-VINCENT-DE-PAUL**
  (mouvement d'entraide aux démunis)
  Julien Rainville
  450 753-5510

Numéros ***importants***

POUR LES URGENCES
9-1-1

AMBULANCE
450 759-1312

POLICE (appels courants)
450 759-5222

CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LANAUDIÈRE
450 759-6116
1 866 277-3553

POLICE (Info-Crime)
1-800-711-1800

POMPIERS
(information et conseils de prévention)
450 753-8154

L'INSPECTEUR CANIN INC.
450 756-4791